

RENCONTRES



Valeurs de la République 2021

COMPRENDRE
PARTAGER
INCARNER

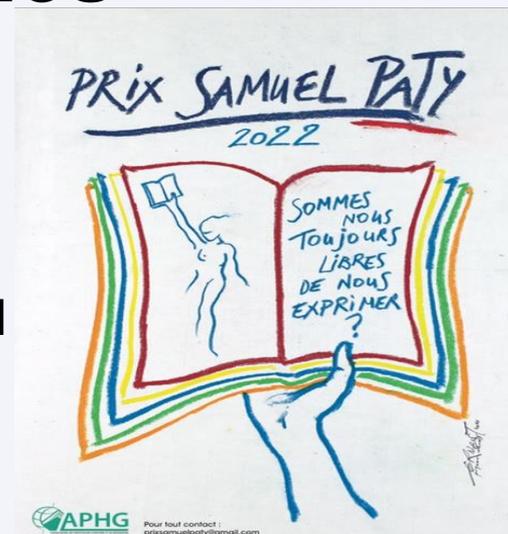
CANOPÉ



PRIX SAMUEL PATY : Démarches pédagogiques et mémorielles

« Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ? »

Dalila CHALABI, professeure Collège V. Domitia, Manduel



Sommaire

1. INTRODUCTION

- a. Aux origines du Prix Samuel Paty
- b. Un prix qui s'inscrit dans le Parcours Citoyen
- c. Un prix en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique

2. DES PROBLÉMATIQUES ET DES COMPÉTENCES CIVIQUES MOBILISÉES

- a. Des questionnements multiples
- b. Des compétences civiques visées

3. DES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PLURIELLES

- a. Autour du concept de la liberté d'expression
- b. Une production centrée sur les entraves/ les limites à la liberté d'expression
- c. Une approche axée sur la liberté d'expression et les réseaux sociaux

4. LA PRODUCTION FINALE : LES ATTENDUS

- a. Les critères d'évaluation
- b. Les modalités pratiques de restitution



1. INTRODUCTION



SOMMES
NOUS
TOUJOURS
LIBRES
DE NOUS
EXPRIMER
?



A. AUX ORIGINES DU PRIX SAMUEL PATY

- Une démarche mémorielle : Hommage à notre collègue Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné le 16 octobre 2020. Mettre des mots sur cet évènement, verbaliser ses émotions.

- Aborder un sujet sensible mais essentiel dans les programmes d'enseignement moral et civique, la liberté d'expression.

- Valoriser les projets de classe, disciplinaire ou pluridisciplinaire, sur la liberté d'expression au collège (cycles 3 et 4).



B. UN PRIX QUI S'INSCRIT DANS LE PARCOURS CITOYEN

- Un Prix qui contribue à la transmission des valeurs et des principes de la République.

- Un Prix qui concourt à l'apprentissage des élèves à la vie dans une société démocratique.

- Un Prix qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances et de s'engager dans des actions pédagogiques à dimension citoyenne et morale, d'être des acteurs de ces apprentissages.



C. UN PRIX EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- OBJET D'ETUDE 1 : RESPECTER

AUTRUI : par le respect de la liberté d'autrui, de ses convictions philosophiques, politiques et religieuses.

- OBJET D'ETUDE 2 : ACQUERIR ET

PARTAGER LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE : la liberté d'expression est une valeur majeure de notre République, nécessaire à la vie commune dans notre société.

- OBJET D'ETUDE 3 : CONSTRUIRE

UNE CULTURE CIVIQUE : qui met en valeur la loi et le droit, indispensables à l'exercice de la liberté d'expression.



2. DES PROBLEMATIQUES ET DES COMPETENCES CIVIQUES MOBILISEES



A. DES QUESTIONNEMENTS MULTIPLES

1. Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

- Le droit de dire librement ce que l'on pense, dans le respect des autres et de la loi.
- Le droit de chacun d'exprimer sa pensée, ses idées, et de diffuser ces informations.

2. Dans quels cas peut-on manquer de respect aux autres dans notre libre expression ?

- « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », article 4, Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789.
- Réflexion sur les limites à la liberté d'expression.

3. Pourquoi peut-on dire que la liberté d'expression a des acquis qui demeurent fragiles ?

- Réflexion sur les atteintes à la liberté d'expression : par exemple, le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme.



B. DES COMPETENCES CIVIQUES VISEES

1. La culture du jugement :

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
- Exercer son esprit critique.
- S'exprimer de manière claire, argumentée.

2. La culture de la sensibilité :

- Exprimer son opinion et respecter celle des autres.
- Mettre à distance son point de vue et ses représentations.
- Savoir écouter.

3. La culture de la règle et du droit :

- Comprendre les principes et les valeurs de la République.
- Analyser le rapport entre les règles et les valeurs.
- Comprendre que la liberté d'expression est l'un des fondements de la démocratie.



3. DES MODALITES PEDAGOGIQUES PLURIELLES



A. AUTOUR DU CONCEPT DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Point de départ : les représentations des élèves sur la liberté d'expression.
- Ces représentations sont confrontées aux définitions de la liberté d'expression : droit de chaque individu d'exprimer sa pensée, ses idées, sans nuire à autrui.
- Explicitation du lexique
- Problématiser la réflexion : « Sommes-nous toujours libres de nous exprimer? »
- Travail de recherche d'arguments, à partir d'un corpus documentaire sur la liberté d'expression.
- **Forme finale : Réponse commune rédigée.**

1. Proposition de rédaction d'un plaidoyer en faveur de la liberté d'expression :

- **EPI : Lettres-EMC** : travail méthodologique croisé sur le texte argumentatif à rédiger.
- Mobilisation du lexique approprié.
- Construction progressive d'un raisonnement : arguments, exemples.
- Stratégie argumentative pour défendre la liberté d'expression.

2. Réalisation d'une affiche qui répond à la question « Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ? » à partir d'un corpus documentaire étudié en classe et selon un angle choisi, par exemple celui des formes d'expression.

- L'objectif est de développer l'aptitude à exercer son esprit critique : les formes de la liberté d'expression (évolution et limites)

EXEMPLE DE CORPUS :

- Textes fondateurs : article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 26 août 1789 ; Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.
- Œuvres artistiques : Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple », 1830 ; Picasso « Guernica », 1937.



CORPUS DOCUMENTAIRE

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 26 août 1789

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Déclaration universelle des droits de l'homme, ONU, 1948

Article 19.

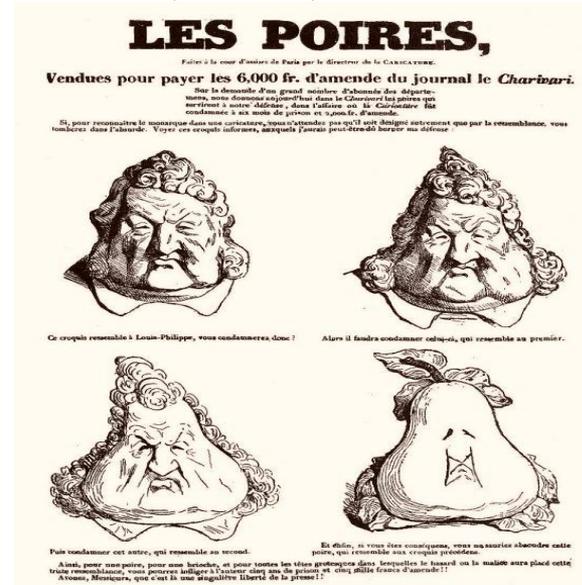
Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Tableau d'Eugène DELACROIX, La liberté guidant le peuple, 1830.





Tableau de PICASSO, Guernica, 1937.



Caricatures, PHILIPON, 1831

B. UNE PRODUCTION CENTREE SUR LES LIMITES A LA LIBERTE D'EXPRESSION

- **Le sujet du Prix sous-entend la possibilité de traiter des entraves et des limites à la liberté d'expression : question de la censure.**
- Les objectifs sont pluriels : permettre aux élèves de se forger une opinion éclairée, d'être informés sur les limites à la liberté d'expression, et de prendre part à la vie démocratique.
- Niveau 4^{ème} : Réflexion croisée avec le programme d'histoire autour des idées des philosophes des Lumières.
- Réflexion collective sur la censure de la presse : Pourquoi la presse doit-elle rester libre ?
- La liberté d'expression a des acquis qui restent fragiles. Il s'agit de faire comprendre aux élèves que la liberté d'expression fait partie des libertés fondamentales mais que celle-ci peut être réduite voire supprimée.
- Plusieurs productions sont possibles :
 - 1. Construction d'un « mur virtuel »** (Padlet) composé de textes, d'images, d'enregistrements audio...
 - 2. Enregistrement audio des résultats d'une étude faite sur un pays qui limite la liberté d'expression** (Chine, Arabie Saoudite ...)
 - 3. EPI Arts plastiques et EMC, autour des limites à la liberté d'expression, en s'appuyant sur les dessins de presse.** Il s'agit de montrer l'engagement des dessinateurs de presse pour défendre la liberté d'expression. Ce travail transdisciplinaire permet de retracer la longue histoire de la caricature en France depuis 1881 et d'étudier le dessin de la presse comme vecteur de la liberté d'expression. Deux possibilités s'offrent à l'enseignant : proposer aux élèves plusieurs dessins de presse en faveur de la liberté d'expression afin d'en dégager le(s) message(s) / Dans le cadre d'un travail collaboratif, réaliser un dessin de presse dénonçant les atteintes à la liberté d'expression.



CORPUS DOCUMENTAIRE : Dessin du caricaturiste Akram Raslan, 2012 / Unes sur les attentats de 2015



C. UNE APPROCHE AXÉE SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

- La question « Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ? » soulève **des enjeux liés à l'usage du numérique et notamment celui des réseaux sociaux**, fréquentés par de nombreux élèves (Tik Tok, Instagram, Snapchat).
 - Plusieurs questionnements méritent d'être dégagés :
 - Internet favorise-t-il la liberté d'expression ? Les réseaux sociaux offrent-ils un espace de libre expression ? Quelles limites sont posées sur les réseaux sociaux ? Quelles sont les limites légales à la liberté d'expression ?
 - L'objectif est d'analyser ces usages d'un point de vue social et légal et de faire prendre conscience des risques liés aux publications.
 - L'accent est mis sur les deux principales limites à la liberté d'expression sur les réseaux sociaux : la diffamation et l'injure, les propos appelant à la haine.
- 1. Projet de classe : participation d'un intervenant (avocat, juriste, membre d'une association agréée comme INITIADROIT, un agent des forces de l'ordre...) à un café-citoyen** organisé autour des dangers et des limites de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux.

Un café citoyen filmé qui permet aux élèves d'acquérir des connaissances sur le droit français au sujet des propos tenus sur les réseaux sociaux, et de comprendre les risques juridiques pour les utilisateurs des réseaux sociaux.

Un café citoyen à la source de nombreux échanges, de réponses aux questions que se posent les élèves.



D. L'EXERCICE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, REGARDS CROISÉS AVEC LA LITTÉRATURE ET LES ARTS

- Importance des projets pluridisciplinaires pour croiser les approches et développer des compétences transversales en lien avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : engagement dans un projet de classe, conquête de l'autonomie, exercice de l'esprit critique.

1. Regard croisé avec les lettres et les arts plastiques : à partir de l'étude du roman d'Arthur Ténor « Je suis CharLiberté », aux éditions Scrinio, et des connaissances acquises à l'issue du cours sur la liberté d'expression en EMC, rédaction d'un journal satirique,

ou d'une production graphique (bande dessinée).

Cette œuvre permet de réfléchir au pouvoir des mots et du dessin pour défendre la liberté d'expression : pouvons-nous tout dire ?

2. Regard croisé avec les arts : la liberté d'expression en matière artistique a-t-elle des limites ?

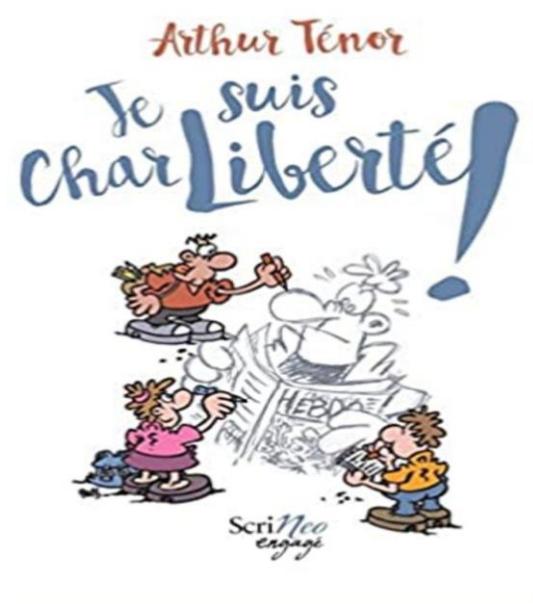
Etude d'un ensemble d'œuvres artistiques qui ont connu la censure. Par exemple, « L'hirondelle » de Banksy, 2014, le « Déjeuner sur l'herbe » d'Edouard Manet, 1863, le « Jugement dernier » de Michel-Ange, 1541.

A l'issue d'un travail de recherche sur le contexte de production et de réception de ces œuvres, **réalisation d'un podcast ou d'une capsule vidéo** qui fait état de ces recherches et des réponses à la question « Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ? »

- **Rôle essentiel du professeur documentaliste** : expertise dans la méthodologie de la recherche documentaire, pour les questions liées au droit à l'image, au droit d'auteur. Accompagnement dans la construction des productions numérisées et le choix des ressources, des œuvres, des sites internet à privilégier. Proposition d'une **création d'une webradio**.



CORPUS DOCUMENTAIRE : L'Hirondelle, Banksy, 2014 / Déjeuner sur l'herbe, Manet, 1863



POINT TECHNIQUE : CRÉER UNE WEBRADIO SITE DU CLEMI



RÉALISER TECHNIQUEMENT UNE ÉMISSION EN DIRECT

Sur Internet, il n'y a pas d'autorisation spécifique. Il est recommandé de prévenir l'Inspection académique ou le Rectorat de la création et de la diffusion sur Internet d'émissions de radio dans le cadre scolaire.

Pour réaliser un direct sur le net, il existe plusieurs solutions :

- ICECAST [est](#) logiciel libre de droit et gratuit. Le CLEMI expérimente ce procédé en installant sur les serveurs des académies une solution libre [qui](#) permet de diffuser une émission en direct sur Internet à partir de son établissement.
- Services externalisés, prestataires prenant en charge techniquement votre diffusion en ligne (pour connaître les différents tarifs, il suffit de taper les mots-clés "streaming radio" dans n'importe quel moteur de recherche).
- Serveurs de l'Inspection ou du rectorat : si l'éducation nationale met à disposition des établissements une possibilité de diffuser en streaming, il suffira de télécharger un des logiciels libres pour diffuser son émission à partir de son établissement : Quicktime broadcaster ou vlc (format ogg pour les playlists).

CRÉER SON PODCAST ET LE DIFFUSER SUR INTERNET

Voici une fiche technique qui vous permet de créer un podcast et de le placer sur un blog au moyen d'un outil libre et gratuit. Pas à pas, le tutoriel vous guide dans l'apprentissage.



[-> Téléchargez le tutoriel](#)

Avec les Audioblogs [et](#), la radio web d'ARTE propose aux internautes de mettre en ligne leurs créations sonores personnelles (reportages, créations, bricolages audio). Et de faire ainsi leur propre radio en ligne, à écouter, télécharger ou podcaster.

QUELQUES OUTILS TRÈS UTILES

Audacity, un outil au service de la création radiophonique

Audacity [est](#) un logiciel de traitement sonore simple d'utilisation, libre et gratuit, multiplateformes. Audacity vous permet d'enregistrer en direct, couper/coller des extraits sonores, réaliser des podcast et bien plus encore ! Sur le site, vous trouvez un espace de téléchargement [et](#). Pour bien démarrer avec audacity, vous pouvez consulter ces [60 tutoriaux](#)

Podcast augmenté : le tutoriel de ScenarWebmedia 2, un logiciel libre et gratuit

Enrichir une source sonore avec d'autres médias (textes, images, ...) permettre une écoute partielle en donnant accès à la consultation d'autres contenus, c'est ce que propose Webmedia2, le logiciel libre et gratuit appartenant à SCENARI PLATFORM, la suite de conception et d'utilisation de chaîne éditoriale.

■ Un conseil pour l'installation :

- 1) Installer le [logiciel maître Scenari 4.0.5](#)
- 2) Télécharger le [pack WebMedia 2-0](#)
- 3) Procéder à l'installation en suivant la [procédure sur le site dédié](#)
- 4) Utiliser le logiciel grâce au pas à pas mis en ligne [sur le site dédié](#)

4. LA PRODUCTION FINALE : LES ATTENDUS



A. LES CRITERES D'EVALUATION

- 3 AXES PRINCIPAUX :

➤ LA PERTINENCE ET L'ORIGINALITÉ DE L'ACTION EN FONCTION DU THÈME PROPOSÉ :

Le sujet a-t-il été respecté ? A-t-il permis
une réelle réflexion de la part des élèves ?

Dans le cas d'un EPI, quelle est la
contribution de chacune des disciplines ?

➤ LA PROFONDEUR DE LA RÉFLEXION MENÉE :

Quels arguments sont proposés ? A partir
de quelles références ?

Les valeurs républicaines sont-elles mises
en œuvre ? Selon quelle logique ?

➤ LA QUALITÉ VISUELLE :

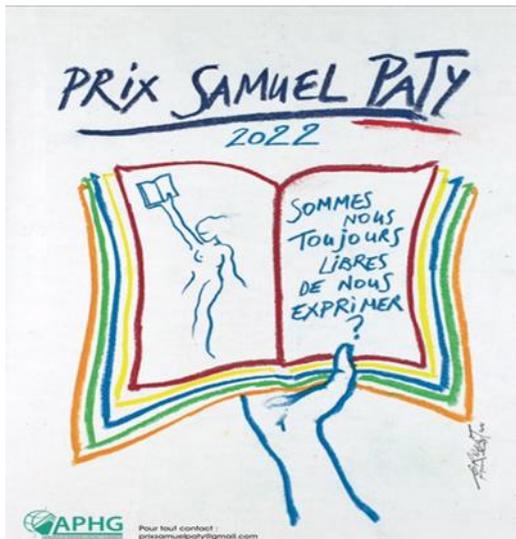
Quelles illustrations ont été choisies ?
Quelle mise en page ? Le tout est-il
cohérent ?

Le format choisi est-il adapté au sujet ?
Quelle qualité du son (éventuel) et des
images ?



B. LES MODALITES PRATIQUES DE RESTITUTION

- Envoi sous une version numérisée à l'adresse suivante : prixsamuelpaty@gmail.com
- Fournir une attestation globale d'autorisation de captation et de diffusion de l'image et de la voix des élèves.
- Date limite d'envoi des productions : Fin avril 2022
- Résultats annoncés fin mai 2022
- Remise du Prix en octobre 2022



- **Formats attendus en lien avec le thème :**
 - Production écrite : plaidoyer, réquisitoire, article de presse ...
 - Production graphique : journal, bande dessinée, affiche ...
 - Production numérisée ou en ligne : blog, site internet, mur collaboratif...
 - Production filmée : vidéo, court-métrage, capsule-vidéo (15 min max)
 - Autres médias : webradio, podcast

